



MK4 – Les Bases de santé publique

Prévention, cadre juridique et perspectives pour les MK



Objectifs de santé publique

- Améliorer l'accès aux soins
- Réduire l'impact des inégalités sociales et territoriales de santé
- Favoriser la prévention

Plan



Prévention primaire, secondaire, tertiaire



Cadre juridique (rapide)



Rôle sur prescription



Rôle propre



Nouvelles compétences



Encadrement de l'offre de soins (zonage)



Manger 5 fruits et légumes par jour



**Mal de dos, le bon
traitement, c'est le
mouvement**



**Mes 2 parents et ma soeur
ont un DNID, je me mets au
sport**



Adapter mon insulïnémie lors d'un repas de fête

Prévention primaire

- Objectif : éviter l'apparition du trouble
- Actions de promotion de la santé
- Rôle du MK : conseils populationnels, entreprise
- HN



Prévention secondaire

- Objectif : dépistage précoce /
éviter l'aggravation
- Exemples : risque de chute,
lombalgie aiguë, TND,
Vulnérabilité, Findrisk, ...
- Positionnement du MK





Prévention tertiaire

- Réduire les complications
- Pathologies installées (AVC, BPCO, scoliose...)
- Rôle du MK dans la réadaptation



Cadre juridique

- Code de la santé publique :
 - Art. L4321-1 : définition de la profession
 - Prescription vs rôle propre
 - Code de déontologie : accueil inconditionnel

Rôle sur prescription



- Diagnostic médical préalable
- Adaptation des techniques et de la durée
- Possibilité de prolonger ordo <1an
- Communication avec le prescripteur



Bilan Diagnostic Kiné

- Obligatoire, opposable en cas de procédure
- Autonomie du MK
- Justification des actes
- Traçabilité médico-légale

Rôle propre

- Prévention
- AP
- Bilans fonctionnels
- Limites légales





Zones grises

- Accès direct
- Intervention de santé publique
- Entreprise/écoles
- Formation



Accès direct

- Protocoles
- Expérimentation MSP/CPTS
- Triage et drapeaux rouges
- « De grands pouvoirs impliquent de grandes responsabilités »

Actions de santé publique / prévention primaire ou secondaire

- Prévention populationnelle
- Programmes AP(A), ateliers
- Interventions en entreprise
 - Ergonomie, TMS
- Limites légales



A man in a blue and white striped shirt is writing on a whiteboard with a blue marker. He is wearing a gold watch. In the background, several other people are looking at the whiteboard. The scene is set in a classroom or meeting room.

Formation

- Obligations de formation (triennale)
- Règles de déontologie
- Risque de débordement hors champ MK



MK de demain

- Plus d'autonomie
- Plus de prévention
- Travail interprofessionnel
- Plus de responsabilités



Prescriptions ?

- Modèles internationaux
- Renouvellements d'ordonnances, orthèses simples, pratiques avancées (antalgiques, examens, AT)
- Enjeux de responsabilité

A red pushpin is pinned to a map, symbolizing location and organization. The map shows various colored lines representing roads or boundaries.

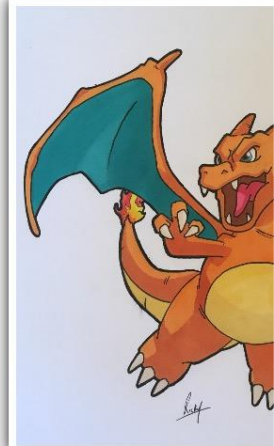
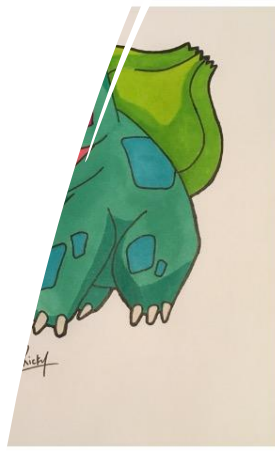
Rythme et organisation

- Pression démographique, zonage, avenant 7
 - https://cartosante.atlasante.fr/#bbox=462327,5781152,143049,83721&c=indicator&i=zonage_conv.z_kine&t=A01&view=map12
- Soins groupés
- Éducation thérapeutique, prévention territorialisée
- Vers un relai de l'organisation territoriale ?

Spécificités d'exercice

Différents champs:

- vestibulaire,
- pelvi-périnéologie
- Pédiatrie
- Maxilo-facial
- to be continued





Conclusion

- Prévention = cœur du métier
- Cadre juridique évolutif surtout en organisation locale
- Possible de varier son activité avec le même diplôme
- La profession avance vers plus d'autonomie et d'empouvoirement (et donc de responsabilités)